

Compte rendu de la réunion du Collectif non titulaires

SNES du 16 Janvier 2010

1) Bilan des actions du collectif au premier trimestre :

Lors des stages non titulaires à l'IUFM nous avons distribué un tract présentant le collectif non- titulaires SNES. Ce tract a aussi été a été envoyé à chaque secrétaire SNES d'établissement pour diffusion auprès des non titulaires de leur établissement.

Premier bilan des permanences : le problème principal reste la catégorie de recrutement et l'indice qui ne tient pas compte du niveau d'étude .Plus trop d'appels pour des problèmes de chômage vu la pénurie de remplaçants.

Certains non titulaires recrutés dans le privé ne conservent pas leur échelon et sont rétrogradés par rapport à leur échelon dans le public.

2) Infos diverses :

Une de nos collègues a envoyé un courrier à l'émission C dans l'air pour demander à parler des non titulaires. Nous allons faire un courrier aux organisateurs de l'émission au nom du collectif académique non tit SNES pour essayer de les convaincre dépasser ce sujet .Il faudra aussi en parler au secteur non titulaire national .

Les congés formation : en groupe de travail rectoral, les commissaires paritaires SNES sont réintervenues pour demander des congés formation pour les non titulaires. E n l'état actuel des choses, le rectorat semble avoir accepté pour les CDI. Nous avons renouvelé notre demande pour les CDD et en particulier pour les plus anciens et reviendrons à la charge.

Congés maladie : pour relever du droit à congés maladie géré par le rectorat, il faut avoir un contrat de 3 mois minimum précédant ce congé sinon on relève du régime général, ce qui signifie des retenues sur salaire. Dans notre académie, le rectorat ne prend pas en compte la précédente année scolaire, ce qui est scandaleux. Nous allons faire une intervention au rectorat à ce sujet pour demander une application plus souple des textes, notamment pour les CDD qui travaillent depuis de longues années mais subissent des coupures de contrat qui ne sont pas de leur fait.

Nous avons reçu le listing des non titulaires embauchés à ce jour par le rectorat. On constate une bonne quinzaine de cas de personnes recrutées avant d'autres plus anciens. Cela sera soulevé auprès du rectorat et discuté lors de la prochaine CCP dont nous espérons la très prochaine tenue !

Les collèges de Langogne et du Bleymard en Lozère cherchent un professeur d'éducation musicale..... Pour plus d'infos contacter Hervé FUMEL secrétaire départemental du SNES herve.fumel@wanadoo.fr

3) Stage national secteur SNES non titulaires du 3 décembre 2009 à Paris

Il est nécessaire de réactiver notre demande d'un plan rapide de titularisation et d'une grille d'avancement même s'il parait difficile de demander que le salaire dépasse le 8eme échelon basé sur les MA sinon cela supposerait d'accepter qu'une carrière de non titulaire puisse être envisagée alors que notre revendication est la titularisation des collègues précaires. Cependant, dans l'immédiat, il faut absolument améliorer les conditions de travail et de salaire des non titulaires.

4) L'action au deuxième trimestre :

Grève du 21 janvier_ Nous appelons tous ceux qui le peuvent à la faire. De toute façon, ceux qui n'ont pas cours pourront participer aux manifestations départementales.

Manifestation nationale du 30 janvier à Paris :
--

Tous les syndiqués peuvent prendre gratuitement le TGV mis en place par le SNES qui partira à 7h35 de Perpignan et s'arrêtera à Narbonne , Béziers , Sète , Montpellier , Nîmes puis Valence .Les horaires exacts seront sur le site du SNES Montpellier .

Ceux d'entre vous qui sont intéressés doivent contacter le SNES Montpellier au plus vite pour s'inscrire.

Le secteur non titulaire national sera contacté pour voir si un cortège non titulaire est prévu.

-Une lettre au recteur en lien avec les non titulaires CO –PSY qui sont recrutés niveau MASTER mais sans respect de la catégorie est en projet .Cette lettre permettra aussi de relever tous les dysfonctionnements et de demander une entrevue .

Une pétition des non titulaires est aussi en projet pour obtenir :

- un plan de titularisation avec reclassement
- des salaires en fonction des diplômes et de l'ancienneté
- des traitements et des indemnités chômage moins tardifs
- dans le cas de contrat finissant avant les vacances avec reprise juste après les vacances dans un autre établissement que les vacances soient systématiquement comptées.

Cette pétition sera lancée dans notre académie pour commencer.

Les projets de rédaction des différents courriers seront envoyés à chacun pour avis et modifications.

Permanences non titulaires au SNES académique :

le 1^{er} mercredi du mois et 3^{ème} samedi du mois ; donc la prochaine sera le mercredi le 3 février de 14 à 16h.

Prochain collectif le samedi 13 mars à 10h au siège du SNES académique.